



**APPEL
À CANDIDATURE** POUR LE POSTE DE
**CHEF DE SERVICE DES URGENCES
SPÉCIALISÉ (F/H)**



DESCRIPTION DE LA FONCTION

La fonction de Chef du Service des Urgences Spécialisé est régie par la définition de la fonction de Chef de Service telle que décrite dans la *Loi coordonnée des hôpitaux et autres établissements de Soins*.

Le (la) Chef de Service exerce ses fonctions sous l'autorité du Directeur Médical, en accord avec la politique de soins du CHRAM et du Réseau dont le CHRAM fait partie.

Le (la) Chef de Service organise l'activité médicale en collaboration avec l'équipe paramédicale, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations dans le respect des protocoles et procédures.

Il (Elle) est responsable :

- de l'organisation des soins au sein du SUS.
- de l'organisation des soins liés à l'activité du PIT, conformément aux critères de qualité et de sécurité définis par l'Aide Médicale Urgente. Il participera notamment à la révision périodique des Ordres permanents (OP) lié à la fonction PIT.
- de l'organisation de l'activité de formation continue des soins d'urgence. Cette organisation se fera en collaboration avec les partenaires du Réseau. Les modalités pratiques seront à définir en collaboration avec la Direction médicale.
- Le (la) Chef de Service travaillera en étroite collaboration avec :
 - Les différents Chefs de Service du CHRAM,
 - Les différents Chefs de Service infirmiers du CHRAM
- Il/Elle travaillera également en collaboration avec ses homologues du Réseau. Dans ce cadre, il/elle participera systématiquement aux différentes réunions de la CoAMU, et en fera rapport écrit à la Direction médicale.



ACTIVITÉS PRINCIPALES

Outre la participation à l'activité clinique et au rôle de garde, le (la) chef de service :

- Gère l'organisation des plannings des permanences du SUS, en ce compris les plannings de congé des résidents du SUS, et répartit les effectifs en fonction de la charge de travail et des organisations validées (formations, congrès,...)
- Participe à l'évaluation des personnels médicaux et paramédicaux et aux développements de leurs compétences.
- Assure le management de l'équipe, l'intégration, la formation du nouveau personnel et des différents stagiaires, le cas échéant en collaboration avec le Chef de Service infirmier.
- Elabore, en collaboration avec l'encadrement médical et paramédical, les projets de soins spécifiques, en fonction du projet médical de service.
- Participe à la mise en œuvre du projet de soins et des projets institutionnels et du Réseau, dans son périmètre de compétences.
- Assure et/ou supervise, en collaboration avec le Chef de Service infirmier, la gestion et l'approvisionnement du matériel, et supervise la qualité de l'entretien des locaux et des stocks.
- Veille au respect et à l'application par les professionnels de l'unité, des bonnes pratiques et des règles d'hygiène.
- Assure la veille et la diffusion des recommandations professionnelles auprès de l'équipe.
- Veille à la complétude des dossiers.
- Veille à la bonne facturation (contrôles systématiques).

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.



COMPÉTENCES REQUISES

Le (la) Chef de Service devra être capable de :

- Travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires.
- Utiliser le dialogue et la négociation, le sens de la concertation.
- Discernement et prendre du recul dans les situations complexes et/ou inhabituelles.
- Maîtrise de soi et de pondération face aux situations critiques et/ou conflictuelles.
- Réactivité et d'analyse des situations permettant la prise de décisions pertinentes.
- Coordonner les différents intervenants.
- Faire évoluer les organisations, faire preuve de rigueur, de méthode et de créativité
- Utiliser l'outil informatique ; il travaillera pour ce faire en collaboration avec le service informatique afin de développer cet outil au sein du SUS, en vue de pouvoir améliorer les différents aspects de la prise en charge des patients dans le service. Le cas échéant, il sera amené à suivre des séances de mise à niveau mises en place par le service informatique.
- Acquérir les connaissances techniques nécessaires à la gestion du matériel biomédical ainsi que les connaissances de la réglementation et des recommandations en vigueur liées à l'activité du service.



CENTRE HOSPITALIER
Reine Astrid
MALMEDY

DIPLOMES OU EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Etre titulaire du diplôme de Docteur en Médecine.

Etre titulaire du diplôme de Médecin Spécialiste en Médecine d'Urgence (SMU).

Une formation en management médical est un plus.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez adresser un mail au secrétariat de la Direction médicale à l'adresse secretariat.direction@chram.be

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Président du Conseil d'administration par mail à l'adresse secretariat.direction@chram.be ou par courrier recommandé, pour le 31 mai au plus tard.